L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

Une réunion du Conseil Municipal

L'allocation aux vieillards, infirmes et incurables est portée à 200 fr. par mois

Le Conseil municipal s'est réuni hier lundi, à 18 h. 30, à la Mairie, sous la présidence de M. Fleuris Vanherpe, maire, entouré de ses adjoints.

M. le Maire ouvre la séance et donne communication d'une circulaire de M. le Préfet en date du 23 avril 1940, relative au relèvement des taux d'allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Cette modification porte que tout Français privé de ressources, soit âgé de plus de 65 ans, soit atteint à partir de l'âge où cesse l'obligation scolaire d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable qui le rend incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, reçoit aux conditions ci-après l'assistance instituée par la présente loi.

Le taux de cette allocation est fixé pour chaque commune par le préfet, sur avis du Conseil municipal. Il ne peut être inférieur à 110 fr., ni supérieur à 160 fr. par mois.

Cependant le Conseil municipal conserve la faculté de fixer un taux d'allocation qui excède le chiffre arrêté par le préfet pour la commune considérée. Dans ce cas, la dépense supplémentaire résultant de la majoration décidée par le Conseil municipal reste intégralement à la charge de la commune.

Suivent les conditions dans lesquelles les bénéficiaires possédant des revenus verront leur allocation diminuée partiellement. Ce nouveau régime est applicable à partir du 1er avril 1941.

Les bénéficiaires de plus de 65 ans ne devront plus subir de visites médicales. Celles-ci restent toutefois obligatoires pour les infirmes et incurables âgés de moins de 65 ans.

Le Conseil municipal émet alors la délibération suivante :

« Après lecture : a) du texte de la loi du 29 mars 1941, insérée au « Journal Officiel » du 11 avril 1941, portant modification de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; b) de la circulaire d'application de cette loi adressée par M. le Préfet du Nord à la date du 23 avril 1941, après avoir entendu les observations de divers membres de l'Assemblée municipale et en avoir délibéré, le Conseil municipal de la ville de Roubaix émet l'avis que le taux de l'assistance à domicile au titre de la loi du 14 juillet 1905, modifiée par celle du 11 avril 1941 soit fixé, en ce qui concerne la commune, au taux de 160 fr. par mois, a partir du 1er avril 1941.

« Par ailleurs, étant donné que la situation des personnes privées de ressources serait encore supérieure à celle des assistés ; étant donné également que le coût de la vie est particulièrement élevé, le Conseil municipal sollicite l'autorisation de maintenir la somme de 40 fr. par mois en faveur des bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905, somme déjà prise en charge par la Ville et inscrite au budget primitif de l'année 1941, sous le N° 33 des dépenses extraordinaires ».

L'allocation aux bénéficiaires de jardins ouvriers

La Ville a loué plusieurs terrains qu'elle a fait lotir en parcelles de 200 mètres carrés; 673 jardins sont ainsi entre les mains d'autant de familles roubaisiennes.

La loi prévoyant une prime de 150 fr. aux bénéficiaires de jardins ouvriers, le Conseil demande l'admission au bénéfice de celle-ci des 673 Roubaisiens qui en sont actuellement pourvus.

La question des pommes de terre

Un conseiller demande alors quelques explications à l'adjoint responsable, au sujet du ravitaillement de la ville en pommes de terre.

M. Vanovermeir répond qu'en mars dernier, l'Office central du ravitaillement avait assuré qu'une quantité de 4.000 quintaux des précieux tubercules seraient attribués à la ville, qui avait accordé sa garantie pour les 700.000 fr. que les négociants devaient trouver avant l'arrivage des pommes de terre.

Or, M. le Préfet se basant sur l'interdiction faite aux collectivités locales de se livrer à des opérations commerciales, a annulé cette délibération accordant la garantie de la ville.

Cependant les négociants ayant pu réunir les fonds nécessaires les 4.000 quintaux étaient attendus. Malheureusement aucun arrivage n'est parvenu a Roubaix depuis.

On vient cependant d'annoncer que cinq trains de pommes de terre faisaient route vers le Nord ; le bassin houiller a été servi ces jours-ci et nous pouvons espérer que Roubaix recevra bientôt le contingent qui lui a été promis.

La séance est ensuite levée.

A TRAVERS LA VILLE

UNE TENTATIVE DE SUICIDE

Lundi soir on a amené à l'Hôpital La Fraternite Mme Vve Delattre, née Hespel Alida, demeurant 49, rue Raphaël, appartement 5, qui avait tenté de se suicider par le gaz d'éclairage.

Mme Delattre qui avait reçu les premiers soins de M. le docteur Pierre Masure, était dans le coma au moment où elle fut hospitalisée. Son état s'est légèrement amélioré.

BRULE PAR DE L'EAU BOUILLANTE

M. Julien Lucas, 63 ans, demeurant 25, rue du Vivier, a fait une chute au cours d'une crise cardiaque et en tombant a renversé sur lui une bassine d'eau bouillante. Il a été brûlé grièvement au pied gauche. Après avoir reçu les soins du docteur Lafaye, il a été admis à l'Hôpital La Fraternité.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

Une merveille

Employé en alternance avec le Vermifuge Lune Poudre, le Sirop Lune constitue le plus actif des vermifuges. D'autre part, l'effet laxatif et dépuratif du Sirop Vermifuge Lune fait qu'il est recommandé tout spécialement pour l'expulsion définitive des vers. Enfin, le Sirop Vermifuge Lune trouve sa principale application contre les glaires des enfants. Les glaires résultent du mauvais fonctionnement de l'organisme et en particulier du tube digestif. Le moyen radical et scientifiquement étudié pour l'évacuation des glaires est le Sirop Vermifuge Lune. Essayez-le une fois, vous en serez emerveillé. Le Sirop Vermifuge Lune est en vente chez votre pharmacien. 10101

LA BASCULE EST RÉGLEMENTAIRE

Les marchands de charbon doivent avoir sur leur voiture une bascule. Pour avoir manqué à cette prescription, des procès-verbaux ont été dressés à la charge de Mme Vve Robbe, marchande de charbon, 2, rue d'Estain ; de M. Augustin Leman, marchand de charbon, 34, Grande Rue, et de M. François Vandendorck, domestique, 147, rue de Carihem, travaillant pour le compte de la Maison Monnier-Lamarque.

LES VOLS DE VÉLOS

M. Auguste Gande, 33 ans, représentant, 74, rue Anatole France, avait déposé son vélo contre la façade du 39 de la rue du Vieil Abreuvoir. L'inévitable s'accomplit.

La police recherche le voleur.

UN VOLEUR DE COKE SURPRIS

M. Henri Carlos, 58 ans, fondeur, 262, rue Jouffroy, surprit lundi matin, vers 6 heures, un individu qui enlevait du coke sur une brouette dans les dépendances de son usine. Surpris, l'individu prit la fuite en abandonnant la brouette sur place. Enquête par la police.

APRÈS LE VOL DANS UNE BONNETERIE

Nous avons relaté hier le cambriolage d'une bonneterie de la rue Montgolfier.

Précisons que l'enquête a permis d'établir que le montant du vol s'élevait à 412 douzaines de paires de bas, valant au total 100.000 fr.

RECENSEMENT DES MAITRES ARTISANS EN VUE DE LA REPARTITION DES MATIERES PREMIERES

Le Maire fait connaitre que les imprimés en vue du recensement des maitres artisans sont distribués au rez-de-chaussée de la mairie, rue du Maréchal-Foch, tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le samedi après-midi.

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 11 MAI
MATINÉE A 15 H. PRÉCISES
LA VIE DE BOHEME
Opéra Com. en 4 act. de Puccini
Location ouverte de 9 à 19 h. au Café du Théâtre. Tél. 340-09
2.505

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 7 (Ancienne Ecole communale, angle des rues du Bois et des Fabricants).

Le 10 Mai. — De 8 à 12 h. : Boul. d'Armentières, rues Amiral-Courbet, Racine, boul. de la République, quai de Gravelines.

De 14 à 17 h. 30 : Q. de Boulogne, rues Corneille, d'Alsace, place de la Patrie, rues de Lorraines, des Vosges, Epinal, Remiremont.

Le 12 Mai. — De 8 à 12 h. : Rues du Fresnoy, Cap, Aubert, Ch. Gounod, Diderot, Cuvier, Turin, Gênes.

De 14 à 17 h. 30 : Rues de Milan, de Rome, de Naples.

Le 13 Mai. — De 8 à 12 h. : Rues d'Italie, Solférino, Florence, Ouest.

De 14 à 17 h. 30 : Rue de Mouvaux.

Le 14 Mai. — De 8 à 12 h. : Rues du Luxembourg, des Grapperies, Boucher-de-Perthes, Béthune.

De 14 à 17 h. 30 : Rues du Danemarck, Ciceron, Bourgelat, Mackellerie, Lens, Favreuil, Saint-Omer, Bully-Grenay.

FUNERAILLES

WERVICQ-SUD. — Madame Jean VANRULLEN-BOOM ;
Mademoiselle Andrée VANRULLEN ;
Monsieur Jean-Pierre VANRULLEN ;
Mademoiselle Jacqueline VANRULLEN ;
Et toute la Famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean VANRULLEN

INDUSTRIEL
VICE-PRÉSIDENT
DU SYNDICAT DES FABRICANTS DE TUYAUX
MEMBRE DU BUREAU DE BIENFAISANCE

survenu à WERVICQ-SUD, le 5 Mai 1941, à l'âge de 46 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient d'assister au SERVICE SOLENNEL qui sera célébré le JEUDI 8 MAI 1941, à 10 HEURES 30, en l'Eglise de WERVICQ-SUD, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Réunion à la maison mortuaire (La Montagne), à 10 heures.

Un autocar partira de Lille, avenue Charles St-Venant, à 9 heures 15.

2.506

SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN GRAINS ET FOURRAGES

Le syndicat des Négociants en grains, fourrages, etc., a le regret d'annoncer à ses adhérents que la répartition d'avoine pour le mois de mai ne sera que de soixante kilos, malgré toutes les démarches effectuées auprès des services compétents.

Le groupement s'est occupé également du blocage des pailles et espère pouvoir obtenir un résultat satisfaisant, ses interventions ayant été très bien comprises par les services intéressés. Les aliments composés sont toujours de plus en plus difficiles à obtenir, mais néanmoins le groupement mettra tout en œuvre pour améliorer cet état de choses.

Une prochaine réunion des membres du syndicat des grainetiers renseignera d'ailleurs tous les membres des résultats obtenus. Cette réunion sera annoncée par la presse.

Le saviez-vous ?

Les Laboratoires du Vin de Prileuse ont réalisé, selon une formule unique, un cachet qui a toute la puissance du plus fort des fortifiants. Un cachet midi et soir avant chaque repas, vous donnera, **dès la première semaine,** une sensation durable de bonne santé, de force et d'entrain. Préparés par un Docteur en Pharmacie, les cachets de Frileuse sont en vente chez votre pharmacien. Si vous êtes las et sans courage, n'hésitez pas à combattre l'anémie qui vous menace par une cure de cachets de Frileuse. 10101

Sociétés et Comités

MUTUELLE LE BIEN-ETRE DES TRAVAILLEUR. — Les membres Belges ayant plus de 65 ans, remplissant les conditions prévues dans la loi du 14 mars 1941, sur la retraite nationale, peuvent s'adresser pour renseignements aux permanences chaque dimanche, de 10 h. à 12 h., rue du Collège, 199.

ASSOCIATION INSTITUT TURGOT. — Les membres n'ayant pu être touchés lors du passage du collecteur sont invités à verser le montant de leurs cotisations 1940 et 1941 au compte Chèques Postaux Lille 299.14 ou au siège de l'Amicale, rue du Collège, dimanche 11 mai, de 10 h. 30 à 11 h. 30, le montant intégral devant servir à la caisse des prisonniers.

Les familles n'ayant pas encore donné l'adresse de leur prisonnier sont priées de la remettre dimanche, une permanence sera assurée pendant l'ouverture de la bibliothèque.

76e SECTION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — (**Société de Secours Mutuels**). — Les membres sont convoqués en réunion pour le dimanche 11 mai, à 11 h., au siège, Café de la Rotonde.

Au cours de cette réunion, le Comité remettra le colis de Pentecôte, aux familles des prisonniers ; celles-ci sont invitées à cette réunion.

Les membres du Comité se réuniront à 10 h. 45.

SOCIETES SPORTIVES

BOXE. — **Académie des Sports.** — Cette semaine les cours et entraînements auront lieu comme suit : Mardi et vendredi, de 17 à 20 h. 30 : éducation physique, boxe française et anglaise et entraînement aux combats. Mercredi, de 18 à 20 h., au parc municipal des Sports, éducation physique et athlétisme.

ETAT CIVIL

Naissances : Viviane Bonvin, rue J.-J. Weerts, 9 ; Marie Chatiliez, rue du Maréchal Foch, 70.

Publication : Oswald Casier, bonnetier, de Roubaix et Jeanne Vandenbulck, e soigneuse, d'Herseaux (B.).

Décès : Henri Lecomte, 68 ans, rue de l'Epeule, 70 ; Marie Vanhonnacker, Vve Ferrant, 71 ans, rue de Barbieux, 35.

WASQUEHAL

Etat Civil. — Naissance. — Danielle Rondis, 10, rue Gustave-Dubled, née à la Maternité Municipale, 2, place Fénelon.

Décès.— Edgard Nolf, 56 ans, rue Alexandre-Ribot, 3 ; Chantal Favier, 5 semaines, chemin du Halage, 6.

CROIX

Une tentative d'effraction à l'Externat Sainte-Anne

Dans le courant de la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont tenté de fracturer la porte d'entrée de l'Externat Saint-Anne, boulevard Zola. Des traces de pesées ont été relevées mais tout le succès des indésirables noctambules se borne là.

L'ASSEMBLEE DE L'UNION MUTUELLE CROISIENNE AURA LIEU SAMEDI

Conformément à la décision prise lors de la réunion d'Avril, les assemblées mensuelles de l'U.N.C. auront lieu le 2e samedi du mois, pendant la période d'été.

En conséquence, l'assemblée de Mai se tiendra samedi prochain à 19 h. 30, au café Saint-Pierre, Place de la Liberté.

A 19 h. 30, commenceront les jeux ; ils seront dotés de nombreux lots.

Le bureau sera ouvert dès 19 h. 15 pour la perception des cotisations, le paiement des primes des naissances.

LE FOOTBALL AU SERVICE DES PRISONNIERS

L'Amical-Club de Croix et l'Union Sportive Croisienne ont entrepris, dans une initiative généreuse, de réserver une après-midi entière de leur vivante activité pour nos prisonniers.

Sous les auspices du Secours National, ils organiseront le dimanche 18 Mai, sur le Stade Jean Derycke, deux belles rencontres de football, qui mettront aux prises à 14 h. 30, une sélection Croisienne contre l'A.S. de Willems et à 16 h., l'Amical-Club de Croix 1A dont on connait la valeur, sera opposée à la toute jeune et vaillante équipe de l'Union Sportive Croisienne qui a déjà fait parler d'elle.

Dès à présent des tickets au prix modique de 1 franc sont mis en vente et ils reçoivent partout un large accueil.

Deux tickets donnent droit aux deux matches.

C'est là un bel exemple de solidarité dont il faut féliciter les deux clubs et particulièrement les commissions qui se sont attachées à mettre sur pied ce derby.

Un acte de probité. — M. Degraeve, demeurant 99, rue de la Makellerie, ayant trouvé un porte-monnaie sur le trottoir en face de son habitation, s'est empressé d'aller porter sa trouvaille au commissariat de police. Le propriétaire est rentré, avec joie, en possession de son bien.

A qui le vélo ? — Un vélo de dame, cadre noir, a été trouvé rue Jean-Jaurès, par les gardes auxiliaires. La machine a été remisée au commissariat de police.

Ivresse et circulation tardive. — Les gardes de fils téléphoniques ont arrêté, dimanche vers 23 h. 45, Guillaume Dering, âgé de 28 ans, demeurant 37, rue Lacroix, à Roubaix, qui se trouvait en état d'ivresse manifeste. Après avoir passé la nuit au violon municipal, il a été relâché nanti d'un procès-verbal pour ivresse et circulation après l'heure de la retraite.

Familles nombreuses. — Les adhérents ayant plus de six mois de présence au groupement et ayant des enfants faisant leur communion solennelle, peuvent se présenter au secrétariat mercredi 7 mai, de 9 h. à 12 h., munis de leur carte grise.

Consultation de nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mercredi, à l'école Raspail, rue de la Mackellerie, de 15 à 16 heures.

Contributions directes. — Le contrôleur se tiendra à la Mairie, salle de l'Inspection scolaire, rez-de-chaussée, mercredi, de 14 à 16 h.

Consultations pré-natales. — Une séance de consultations pré-natales aura lieu jeudi, de 14 à 17 h., à la Maternité, 5, Avenue Gustave Delory.

Harmonie Mutuelle. — Plus de répétitions avant nouvel ordre.

WATTRELOS

POUR NOS PRISONNIERS

Dimanche après-midi a été donné dans la salle des fêtes du Laboureur, sous la présidence de M. Lecomte, maire ; MM. Albert D'Hondt, adjoint au Maire ; Eugène Dusoulier, secrétaire général de la Mairie, et de M. Paul Debeurme, président du Comité d'entr'aide, le concert au profit des prisonniers de guerre wattrelosiens.

Ce concert débuta par une brillante ouverture pour piano exécutée par M. Fernand Lecomte, pianiste, qui avait remplacé le jeune « Wonder-Jazz », retenu dans un autre concert pour les prisonniers.

Tous les artistes, tant acteurs que chanteurs, se surpassèrent et les spectateurs purent à tour de rôle les apprécier.

Citons tout d'abord, Mlle Deverrewaere, 1er prix du Conservatoire de Roubaix, qui, présente dans la salle, voulut bien se faire entendre : ensuite ce furent : Mlle Cloetens et Mme Bavay-Grimonprez, sopranos ; Mlle Eliane Béagle, fantaisiste ; MM. Félix Vaillant, ténor ; Maurice Lecomte, basse ; Rigobert et De Neckère, comiques ; Robert Vermeulen, le fin diseur ; Maurice David, Edmond Blomme, Louis Nutin, Marc Duquenne, chanteurs à voix ; Paul Van Roosbeck, baryton ; François Dhalluin, comique de genre, qui recueillirent les applaudissements de l'assistance.

Une saynète, « La Fête d'Eloi », par un groupe de jeunes de l'Amicale du Centre, sous la conduite de M. Albert Vercoutère, et deux comédies : « L'heure de la sieste », par la Section théâtrale des Amicales du Laboureur, et « Par un jour de pluie », par le Cercle Alexandre Dumas, furent rendues de façon parfaite.

M. Fernand Lecomte s'est acquitté à la satisfaction générale de la tâche ingrate de pianiste-accompagnateur.

Au cours du concert, M. Paul Debeurme remercia tout d'abord la Municipalité, les artistes pour l'effort qu'ils donnèrent au cours des cinq concerts, et l'assistance pour l'aide apportée au Comité, prouvant ainsi que la solidarité n'est pas un vain mot dans les familles wattrelosiennes ; il annonça ensuite que prochainement un troisième colis serait remis aux familles des prisonniers.

Union Chorale. — Jeudi 8 mai, à 19 h. 30, au siège 15, Grand'Place, répétition générale.

Procès-verbal. — Le service de police a verbalisé contre le sieur Rene Rigolle, âgé de 21 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Beau-Chêne, 64, pour avoir circulé à vélo sur le trottoir de la rue de Toul.

Harmonie « Les Enfants Réunis ». — Mercredi 7 mai, répétition générale au siège à 18 h. 45.

HEM

Les funérailles des petites victimes de l'accident de la rue de la Lianderie

Lundi, à 9 h. 30, ont été célébrées, en l'église Saint-Joseph, aux Trois-Baudets, les funérailles des deux jeunes victimes de l'accident de la rue de la Lianderie, les petits Marcel Delcourt et François Derudder.

Une foule nombreuse avait tenu, à cette occasion, à venir apporter l'hommage de sa douloureuse sympathie à ces deux familles si cruellement éprouvées.

A l'issue de la messe, chantée par M. l'abbé Dervill, curé, le cortège prit la route du cimetière, où eut lieu l'inhumation.

Signalons que les corps des petites victimes avaient été placés sur le même char funèbre, et que celui-ci était précédé des élèves des écoles de garçons et filles des Trois-Baudets.

LEERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS

La consultation des nourrissons aura lieu le jeudi 8 mai, à 15 h., à l'école des filles, rue de la Mairie.

La Coupe Dubois. — Dimanche, sur le terrain de la rue Pasteur, se sont disputés les premiers matches pour la coupe du Docteur Dubois.

Le premier match opposait le Club Jeanne d'Arc au Football Club de la Justice. Après une partie très disputée, le score s'est établi par 2 buts à 0.

Le deuxième match a vu la victoire de Lumina-Sports, qui luttait contre l'équipe B du Football Club Leersois, pleine d'ardeur, mais qui manqua de cohésion. A la mi-temps, Lumina-Sports menait par 2 buts à 0. La deuxième mi-temps a vu l'effondrement des jeunes Leersois et le match se termina par 5 buts à 0.

Déclaration des pigeons voyageurs. — Les détenteurs de pigeons-voyageurs sont invités à en faire la déclaration d'extrême urgence à la Mairie.

Etat civil. — Décès. — Marie Donckerwolcke, veuve Cardon, 80 ans, rue Salengro, 1.

HALLUIN

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES PORCS

Munies d'un laissez-passer délivré par les services de douanes, certaines personnes, en possession de porcelets, pensent, de bonne foi n'être pas obligées de faire, à la mairie, la rappelé que le laissez-passer de la douane ne constitue qu'une autorisation de circulation ou de transport de l'animal dans la zone frontière. Quant à la déclaration à la mairie, elle est, de toutes façons, obligatoire, en vertu de l'arrêté préfectoral.

Union Sportive Halluinoise. — Mercredi, au terrain, rue de l'Abattoir, séance d'entraînement d'éducation physique, à 19 h., pour les Pupilles (12 à 15 ans) ; à 19 h. 30, seniors et juniors.

Etat Civil. — Décès : Paul Parent, 75 ans, ourdisseur, rue Turbigo, 33.

MOUVAUX

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur No 1 - 10 mai. — Rues de Lille, Tourcoing (jusque Brasserie Lemaire), Pl. de la Paix, R. Mirabeau, Carr. des Prés, Av. Foch, Rues Mac Mahon, de Roubaix, des Poilus, Marceau, Thiers, Bourlet, Kléber, Pl. Délivrance, Rues Hospice, Jeanne d'Arc.

A la mairie - 12 mai. — Rues Alsace-Lorraine, Amiral Courbet, Basse, Isly, V. Hugo, Duriez, Platanes, Lilas, des Fleurs, Gallieni (jusqu'au Bd Carnot), Rues Négrier, Wasquehal, Bd de la Marne, Rues Carnot (jusque rue Faidherbe), Triez.

Secteur No 2 - 16 mai. — Rues Escalette, Vauban, Faidherbe, St-Paul, St-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur.

A la mairie - 17 mai. — Rues Château, Croissonnier, Turgot, Congo, Turenne, Gallieni (à partir du Bd Carnot), Verte, Jean Jaurès, Epinette, Bd Carnot (à partir de la rue Faidherbe), Cont, Sacré-Cœur.

Secteur No 3 - 19 mai. — Rues Tourcoing, de la Brasserie Lemaire aux Francs, rues des Ravennes, Jean Bart, Gambetta.

Patronage St-François (Rue Fr. Masurel - Les Francs) - 20 mai. — Rues Masurel, Rouget-de-l'Isle, Félix Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baisieux, Vert Pré, Gaieté, des Champs, des Coulons.

Mort pour la France

La Mairie a été avisée officiellement du décès de M. Gérard Vandewatère, né le 17 juillet 1909, à Mouscron, appartenant au recrutement de Lille, décès survenu entre les 4 et 6 juin.

Ce brave a été inhumé à Fresnes-Mazancourt (Somme).

Il laisse une jeune veuve et cinq enfants, habitant 138, rue Jean-Bart, qui ont été prévenus par les soins de M. le Maire.

Consultation des Nourrissons. — Le jeudi 8 mai, par le Docteur Ducoulombier, à l'Hospice de Mouvaux, de 15 h. à 16 h.

LINSELLES

Logement de troupes. — Les feuilles de déclaration pour logement de troupes, pendant le mois d'avril, sont à la disposition des intéressés, à la Mairie. Prière de les retirer le plus tôt possible. Le paiement pour le mois de mars se fera vendredi par M. le Percepteur.

Etat civil. — Naissances : Vincent Bernard, rue de Wambrechies ; Leleu Lucette, rue de Kemmel.

BONDUES

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera à la mairie, comme suit :

8 mai. — 8 h. : Moulin Gardon, Pavé des Ravennes ; 9 h. : Gravier de Mouvaux, Gris Mouchon, Beau Séjour, Route de Linselles et Blanche, Chemin de l'Epée Royale, Bas Chemin, Pot de Fer ; **10 h.** : Route Nationale 64-320, 134 ; **14 h.** : Route Nationale 115-305 ; **15 h.** : Carrière Lagache, Pavé du Jambon, Carrière Lebrun, Pavé du Molinel, Chanterelle (quartier Gheyssens).

9 mai. — 8 h. : Route Nationale 1-113, 2-62 ; **9 h.** : Chanterelle (quartier Morand), Chemin Saint-Georges, Rue du Bosquel ; **10 h.** : Fouquet Lelong, Poste, La Place, César Loridan ; **14 h.** : Sentier La Campagne, Fort Montagne, Clef des Champs, Coquinage, Les Obraux, Rebé d'Hespel, Gravier du Christ, Fort Debout, Chem. Saint-Georges.

AVIS AUX MAMANS

Consultation des nourrissons jeudi 8 mai, à 14 h., à la mairie (La Place).

C'est défendu. — Deux procès-verbaux ont été dressés à D... H..., et D... G., pour avoir cueilli de l'herbe dans la pâture à M. Paré Jules, cultivateur.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Ecole des garçons, 11, rue d'Halluin. — 8 mai : rue de Tourcoing, carr. du Christ, sentier de l'Ecole, sentier Ottevaere, sentier de France, rue Jean Jaurès, sentier Baguette, carr. Tisserands, rue des 5 Voies, sentier des Armes, rue du Moulin.

9 mai : place de la Mairie, rue des Fromets, carr. du Faubourg, carr. du Labyrinthe, sentier de Roncq, rues de la Poste, du Dromckaert, du Bailly, sentier du Sapin Vert, rues Coq Chantant, d'Halluin, carr. du Pape, contour de l'Eglise, rues Bas Quartier, de la Latte, du Patronage, du Cimetière, sentier de la Bienfaisance.

Garderie des enfants, église Sainte-Thérèse (Risquons-Tout). — 10 mai : rue Chemin Vert, sentier de la Douane, rues du Borquier, Aristide Briand, du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, carr. des Deux Nations, Emile Zola.

Respectez les récoltes. — Après enquête menée par la police locale, trois jeunes gens, D... J..., 16 ans ; Février Jules, 18 ans, et Boret Jean, 19 ans, demeurant à Tourcoing, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir traversé un champs de blé ensemencé appartenant à M. Emile Phalempin, cultivateur à Neuville-en-Ferrain.

Avis aux cultivateurs. — Il est rappelé aux cultivateurs que les déclarations de récoltes et d'ensemencement sont à effectuer à la Mairie, avat le 15 mai, dernier délai.

BAISIEUX

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Baisieux que l'inscription des commandes de charbon se fera les 8 et 9 mai, aux lieux d'inscription ci-après :

Le 8 mai : le Grand Baisieux, café Grand'Place.

Le 9 mai : le Petit Baisieux, café Dumont, face à la Gare.

CHÉRENG

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Chéreng que l'inscription des commandes de charbon se fera le 10 mai, au Café de la Bascule.

LILLE

Tribunal correctionnel

LA HAUSSE ILLICITE

Pâtissier à **Lille**, rue de Paris, Robert Derveau, 30 ans, a mis en vente du chocolat au prix de 90 à 100 frs le kilog ; du café à 200 frs le kilog, et des pralines à 110 frs le kilog.

Le Tribunal lui a infligé une amende de 15.000 frs, avec les décimes, ce peu scrupuleux commerçant apprendra, à ses dépens, les inconvénients de vouloir faire fortune sur le dos des autres.

Le Tribunal a, en outre, ordonné des insertions et l'affichage du jugement à la porte de son magasin.

LES PRIX LIMITE

Pour vente de porc à un prix supérieur au cours fixé, Jean Delemarle, 19 ans, boucher-charcutier à Lille, rue Nationale, a été condamné à 1 mois d'emprisonnement et 1.000 francs d'amende.

DES EXEMPLES

500 francs d'amende à Camille Depuydt, 53 ans, commerçant à **Marcq-en-Barœul** ; 200 francs à André Tobot, 44 ans, employé de commerce à **La Madeleine**, et à Georges Fauquenois, 34 ans, manœuvre à **Marcq-en-Barœul**, pour avoir acheté des denrées rationnées sans tickets.

— Jules Pacquet, 48 ans, boucher à **Loos**, a abattu des porcs sans autorisation. Il était aidé de Gilbert Dehaene, 25 ans, charcutier à Loos. Pacquet a été condamné à 1.000 frs d'amende, et Dehaene à 300 frs. Le Tribunal a ordonné deux insertions.

— Dix pâtissiers de Lille ont offert en vente des gâteaux et bonbons un jour interdit. Ils ont tous été condamnés à 25 frs d'amende.

LE BIEN D'AUTRUI

6 mois à Honoré Durot, 28 ans, mineur à **Carvin**, pour vol d'une bicyclette, de volailles.

— Même prix à Jules Demets, 49 ans, demeurant à **Wattrelos**, pour avoir dérobé de la laine au préjudice de la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

— 3 mois avec sursis, à Rosalie Tyrland, femme Cary, ménagère, pour vol de deux billets de 100 frs, de charbon, de haricots secs, d'essence, au préjudice d'un de ses voisins, vol commis par escalade.

— 3 mois avec sursis, à Blanche Santens, femme Dys, encaisseuse à **Roubaix**, rue de l'Alma, pour soustraction de coton aux Etablissements Dewavrin, de **Tourcoing**. Pour recel, son fils Jules Rys, a encouru 3 mois d'emprisonnement.

— 2 mois à Valentine Crosse, ménagère à **Lille** ; 15 jours à André Belon, de **Wattrelos** ; 15 jours avec sursis et 25 frs d'amende à Louise Vansteelant, ménagère à **La Madeleine** ; 2 mois avec sursis et 50 frs d'amende à Agnès Arnoudts, ouvrière de fabrique à **Lille** ; même peine à Paula Ledroit, ménagère ; 1 mois avec sursis, à Marguerite Barbare, de **Lille**. Tous ont volé divers objets et marchandises.

— 1 mois avec sursis et 100 frs d'amende à Delacroix Emile, d'**Armentières**, pour recel de linge.

LES TUBERCULES

Effectuant un transport clandestin de pommes de terre, Marcel Thomas, 35 ans, cafetier à **Roubaix**, rue de Cartigny, a outragé les gendarmes. Le Tribunal lui a infligé 15 jours d'emprisonnement et 50 frs d'amende.

L'AUTO

Pour recel d'une auto dérobée, Robert Hooten, manœuvre à **Fives-Lille**, rue de Bellevue, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

BRIS DE GLACE ET VOL

Plainte a été portée par M. Soin Charles, chef de district, 54, avenue Albert Ier, à La Madeleine, contre le ou les individus qui, le 3, entre 21 heures et 23 heures, ont brisé à l'aide d'une brique la glace arrière droite de son automobile en stationnement, rue du Vieux Marché aux Chevaux, et ont emporté un colis et une serviette en cuir qui se trouvaient à l'intérieur, ainsi qu'un imperméable. Préjudice total : 300 fr.

PLAINTES POUR VOLS D'APÉRITIFS... ET DE VÉLOS

Les enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mâ. Pruvost Paul, directeur des Magasins généraux, 201, rue Colbert, pour vol, dans la nuit du 2 au 3, de 4 ou 5 caisses renfermant chacune 10 bouteilles d'apéritif. Ce vol a été commis au moyen d'escalade. Préjudice non évalué.

— M. Delecourt, 234, rue des Postes, pour vol d'une bicyclette valant 1.200 fr., commis entre 10 h. 30 et 16 h. 45, dans le vestibule de l'immeuble où il habite.

— M. Renard Henri, 29, rue d'Eylau, pour vol d'une bicyclette estimée 850 fr., commis vers 11 h. 15, rue Royale.

ENCORE UN BRIS DE GLACE

M. Thomas Léon, 260, rue Pierre Legrand, a porté plainte contre un certain Boterdael, sans domicile connu, lequel, le 5 courant, vers 23 h. 30, a brisé volontairement le carreau de la porte d'entrée du débit de M. Thomas, parce que celui-ci le mettait à la porte de son débit où il causait du tapage.

...DEUX AUTRES IMPRUDENTS

A 16 h. 10, les gardiens de la paix Dugardin et Durieux ont informé la permanence qu'ils étaient intervenus pour contrôler l'identité de deux gamins, les frères Pouponne Michel, 10 ans, Pierre, 8 ans, domiciliés 11, rue du Croquet, qui venaient de renverser une bonbonne d'acide à la gare de la Porte des Buisses. Les parents des gamins et M. le Chef de gare ont été avisés.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.55) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

UN MOTOCYCLISTE RENVERSE UN PIETON

Dans le courant de l'après-midi de lundi, vers 17 heures, M. Robert Lecroart, 22 ans, mécanicien, sans domicile fixe, qui circulait en motocyclette rue de l'Hôtel de Ville, a tamponné et renversé M. Camille Grimonprez, 49 ans, domicilié rue des Piats, 161.

Ce dernier, qui souffre d'une blessure à la cuisse gauche, a en outre une fracture du pied gauche. Il a été transporté à la clinique du docteur Lengrand.

A L'ASSOCIATION SAINT-BLAISE

L'Association Saint-Blaise des Lainiers a tenu sa réunion générale dimanche, en la salle du café de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Louis Barrois, entouré des membres de la Commission.

M. Barrois présenta d'abord ses condoléances aux familles des trois sociétaires décédés depuis la dernière réunion, ainsi qu'à celle de M. Jules Catteau, membre de l'Association, tué au cours de la bataille des Flandres.

M. Barrois rappela ensuite les efforts faits par l'Association, en faveur des prisonniers et il exposa les intentions de la Commission à ce sujet.

Il insista pour que les familles des prisonniers veuillent bien lui communiquer leur adresse et celle des membres, afin que tous puissent participer à la prochaine distribution de secours que fera l'Association.

Les familles sont donc priées de remettre ces renseignements au Président, 27, rue de Roubaix.

Secours aux habitants privés de ressources

Les paiements de secours pour la période du 5 au 11 mai, auront lieu dans les dépôts du bure